



**COMPTE RENDU DU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
Du 18 novembre 2021**

Le Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Bourges s'est réuni le Jeudi 18 novembre 2021, à 18 heures, dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville de Bourges, sur convocation préalable de Mme Irène FELIX, Présidente, adressée le 10 novembre 2021 et affichée le 10 novembre 2021. La séance est présidée par Mme Irène FELIX.

Présents : Mme la Présidente, Jean-Louis SALAK, Marie-Christine BAUDOUIN, Gérard SANTOSUOSSO, Yvon BEUCHON, Bernard DUPERAT, Bruno FOUCHET, Daniel GRAVELET, Denis POYET, Corinne LEFEBVRE, Evelyne SEGUIN, Stéphane HAMELIN, Catherine PALLOT, Marc STOQUERT, Christine CHEZE-DHO

Excusés : Yann GALUT, Richard BOUDET, Patrick BARNIER, Bernadette GOIN-DEMAI, Stéphane GARCIA, Alain MAZE

Administration :

Mme Alexandra CHOCHOY
M. David VIGOUROUX
M. Christophe BERNARD
M. Gilles METTI
M. Christophe MATHO
M. Nicolas VARIN
Mme Hélène ROUSSEAU
Mme Sonia HASSAIM

Directrice Générale des Services,
Directeur Général Adjoint,
Directeur Général Adjoint,
Directeur des Finances,
Secrétaire Général et Conseiller de la Présidente,
Responsable du Service Communication,
Coordinatrice des services de la Présidence,
Directrice Développement Economique, Touristique
et Enseignement Supérieur,
Directeur des Systèmes d'Information,
Médiateur
Chef de service Economie résidentielle et touristique,
musique
Adjoint au responsable du Service des Assemblées.

M. Bertrand PARSY
M. Charles COLLIN
M. Sébastien WELSCH

M. Pierre-Marie LAHIERRE

M. Stéphane HAMELIN est désigné secrétaire de séance.

Mme Irène FELIX ouvre la séance à 18 heures.

Approbation du compte rendu du Bureau Communautaire du 14 octobre 2021

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Les membres du Bureau Communautaire approuvent le compte rendu à l'unanimité.

1. Les Chaumes à La Chapelle-Saint-Ursin - Parcelle ZD 54 - Cession à M. NOWAK

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser la cession à M. Antoine NOWAK, ou à toute personne morale ou physique s'y substituant, de la parcelle cadastrée ZD 54, sise les Chaumes à La Chapelle-Saint-Ursin, d'une superficie d'environ 1 622 m², au prix de 32 000 € HT ;
- de laisser les frais et droits de l'acte de vente ainsi que les frais de géomètre, à la charge de l'acquéreur qui s'y oblige ;
- d'autoriser le dépôt d'autorisations du droit des sols à l'acquéreur ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'avant contrat, l'acte de vente, ainsi que tous les accessoires nécessaires.

**2. La Prairie Saint-Sulpice et Chemin de la Prairie à Bourges -
Parcelle HO 270 et emprise de la parcelle HO 626 –
Echange foncier entre la Communauté d'Agglomération Bourges Plus et Mme PENLOUP**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- de procéder à un échange contenant :
 - cession à Mme Pascale PENLOUP ou à toute personne physique ou morale s'y substituant, à titre gratuit, d'une emprise de la parcelle HO 626, sis Chemin de la Prairie à Bourges, d'une superficie d'environ 460 m² ;
 - acquisition par la Communauté d'Agglomération Bourges Plus, à titre gratuit, de la parcelle HO 270, sise La Prairie Saint-Sulpice à Bourges, d'une superficie d'environ 750 m² ;
- d'autoriser la prise en charge des frais de géomètre ainsi que des frais d'acte par la Communauté d'Agglomération Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'acte d'échange, ainsi que tous les accessoires nécessaires ;
- de solliciter l'exonération de toute perception au profit du Trésor en application de l'article 1402 du Code Général des Impôts.

**3. Lieu-dit Les Terres des Brunets à Plaimpied-Givaudins - Parcelle BH 15 -
Acquisition par la Communauté d'Agglomération Bourges Plus**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'autoriser l'acquisition, de la parcelle cadastrée BH 15, sise Lieu-dit Les Terres des Brunets à Plaimpied-Givaudins, d'une superficie de 1 527 m², au prix de 455 € HT ;
- d'autoriser la prise en charge les frais d'acte par la Communauté d'Agglomération Bourges Plus ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'acte ainsi que tous les accessoires nécessaires ;
- de solliciter l'exonération de toute perception au profit du Trésor conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts.

**4. Demande de subvention - Dotation de Soutien à l'Investissement Local –
Travaux d'urgence – réhabilitation - mise aux normes et sécurisation des bâtiments
de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Bourges**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement des Travaux d'urgence effectués au titre de la réhabilitation/mise aux normes et sécurisation des bâtiments de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts de Bourges ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur susnommé ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**5. Demande de subvention – Dotation de Soutien à l'Investissement Local -
Requalification et création de cheminement piétonnier
rues Jules FERRY et Jean-François CHAMPOLLION**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et approuver le plan de financement de la requalification et la création de cheminement piétonnier rues Jules FERRY et Jean-François CHAMPOLLION ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur susnommé ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**6. Demande de subventions auprès de financeurs -
Aménagement du boulevard de l'Industrie à Bourges - Plan vélo intercommunal**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement de l'aménagement du boulevard de l'Industrie – Plan vélo intercommunal ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter les subventions auprès des financeurs susnommés ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**7. Demande de subvention – Dotation de Soutien à l'Investissement Local -
Requalification des espaces publics de la zone industrielle Malitorne –
Travaux d'accessibilité et de sécurité**

Rapporteur : Mme Irène FELIX

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'adopter l'opération et d'approuver le plan de financement de la Requalification des espaces publics de la zone industrielle Malitorne – travaux d'accessibilité et de sécurité ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter la subvention auprès du financeur susnommé ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette délibération.

**8. Convention de collaboration en vue de l'exploitation scientifique et de la valorisation
des opérations d'archéologie préventive et du patrimoine archéologique
entre la DRAC Centre-Val de Loire et Bourges Plus**

Rapporteur : M. Jean-Louis SALAK

M. Jean-Louis SALAK, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention de collaboration avec la DRAC Centre-Val de Loire ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de collaboration et tout acte s'y rapportant.

**9. Demande de subvention auprès de la DRAC Centre-Val de Loire –
Chantier des collections des fouilles anciennes de Bourges - Campagne 2022**

Rapporteur : M. Jean-Louis SALAK

M. Jean-Louis SALAK, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le plan de financement prévisionnel relatif au chantier des collections des fouilles anciennes de Bourges, 4^{ème} campagne ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à solliciter une subvention auprès de la DRAC Centre- Val de Loire pour l'année 2022 ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le dossier de demande de subvention, ainsi que tous les documents et pièces se rapportant à cette délibération.

**10. Développement de l'Enseignement Supérieur et de la Formation –
Convention pour le versement d'une subvention à l'Institut National
des Sciences Appliquées Centre-Val-de-Loire pour l'organisation
d'un colloque sur la thématique de la filière hydrogène**

Rapporteur : M. Patrick BARNIER

Mme Irène FELIX, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver le versement d'une subvention de 1 000 € à l'INSA-CVL, sous réserve de la signature d'une convention relative à la subvention accordée à l'Institut National des Sciences Appliquées Centre-Val-de-Loire ;
- d'approuver la convention relative à la subvention accordée au l'INSA-CVL pour l'organisation du colloque sur la sécurité hydrogène à Bourges ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cette convention et tout document se rapportant à cette délibération.

11. Convention d'échange de données entre Bourges Plus (service Igeo) et Nature 18

Rapporteur : M. Daniel GRAVELET

M. Daniel GRAVELET, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver les échanges de données avec Nature 18 ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention correspondante et à en suivre l'exécution.

**12. Convention de déversement de digestat à la station d'épuration communautaire
des eaux usées de Bourges (site AQUAVARA - Chemin de la Prairie) -
Entreprise AGRIBERRY ENERGIE**

Rapporteur : Mme Corinne LEFEBVRE

Mme Corinne LEFEBVRE, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver la convention spéciale de déversement fixant les modalités techniques et administratives d'acceptation de digestat produit par le méthaniseur de l'entreprise Agriberry Energie, à la station d'épuration de Bourges Aquavara ;
- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à la signer ainsi que tout document s'y rapportant.

13. Comité de sélection Aide à l'Implantation Commerciale du 28/10/2021 - Conventions

Rapporteur : Mme Christine CHEZE-DHO

Mme Christine CHEZE-DHO, rapporteur entendu, le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré,

**DECIDE
à l'unanimité**

- d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Entreprise	1^{er} versement	Subvention proposée
ATELIER MLDR	11/2021	3 600 €
SARL LES PAGES DU DONJON	11/2021	3 600 €
MISTER GREEN SM@KE	11/2021	3 600 €
LIGNE DE BAIN	11/2021	3 600 €

- d'autoriser Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes et tous documents s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, Mme Irène FELIX lève la séance à 18 heures 15.

Fait à Bourges, le 25 NOV. 2021

La Présidente,



Irène FELIX

Les présentes délibérations sont susceptibles de faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de leur transmission au Représentant de l'Etat et de leur publication ou de leur notification.